



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'

Afrique

AFR/RC58/INF.DOC/1

5 mars 2008

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-huitième session

Yaoundé, Cameroun, 1^{er}-5 septembre 2008

Point 8.1 de l'ordre du jour provisoire

**ACCÉLÉRATION DE LA PRÉVENTION DE L'INFECTION À VIH DANS LA RÉGION
AFRICAINNE DE L'OMS : RAPPORT DE SITUATION**

Document d'information

SOMMAIRE

	Paragraphes
CONTEXTE	1 – 4
PROGRÈS RÉALISÉS	5 – 11
PROCHAINES ÉTAPES	12 – 14

CONTEXTE

1. Préoccupé par les taux élevés d'infection à VIH qui imposent une charge disproportionnée aux jeunes et aux femmes, ainsi que par la lenteur des progrès dans la réduction de l'incidence de l'infection à VIH dans la Région africaine, le Comité régional a adopté en 2006 la résolution AFR/RC55/R6 sur l'accélération des efforts de prévention du VIH dans la Région africaine. Par la suite, cette résolution a été entérinée par les Directeurs régionaux pour l'Afrique de l'OMS, de l'ONUSIDA, de l'UNDP, de l'UNESCO, de l'UNFPA, de l'UNICEF et de l'UNIFEM, lors d'une consultation régionale tenue à Brazzaville en novembre 2005, au cours de laquelle ils ont signé la Déclaration de Brazzaville et adopté le Plan d'action conjoint y afférent.
2. La résolution susmentionnée invite instamment les États Membres à prendre un certain nombre de mesures, notamment : l'élaboration de stratégies et plans d'accélération de la prévention de l'infection à VIH ; l'identification et l'élimination des causes profondes de la vulnérabilité ; l'amélioration de l'accès à des interventions de qualité du secteur de la santé visant à prévenir l'infection à VIH ; la promotion de la recherche locale pour mieux comprendre la dynamique de la transmission du VIH afin d'organiser des ripostes appropriées.
3. En outre, cette résolution prie le Directeur régional d'élaborer une stratégie pour l'accélération de la prévention de l'infection à VIH ; de fournir aux pays l'appui technique dont ils ont besoin ; de contribuer à la mobilisation de ressources additionnelles ; et de suivre les progrès réalisés dans l'accélération des efforts de prévention. Elle prie également le Directeur régional de faire rapport au Comité régional tous les deux ans à ce sujet.
4. Le présent rapport de situation couvre la période d'août 2005 à décembre 2007. Il donne un aperçu des progrès réalisés et des prochaines étapes dans l'accélération des interventions du secteur de la santé visant à prévenir l'infection à VIH dans la Région africaine.

PROGRÈS RÉALISÉS

5. Le processus d'accélération de la prévention de l'infection à VIH a été engagé dans tous les 46 pays de la Région africaine de l'OMS, à la suite de son lancement au niveau continental à Addis Abéba (Éthiopie), le 11 avril 2006, sous les auspices de l'Union africaine.
6. Les États Membres ont effectivement pris des mesures pour mettre en œuvre la résolution AFR/RC55/R6, comme en témoignent les activités suivantes : l'élaboration de feuilles de route pour l'accélération de la prévention de l'infection à VIH dans 21 pays ; la révision des plans stratégiques nationaux dans 25 pays pour y intégrer l'accélération de la prévention de l'infection à VIH ; la création de comités de prévention de l'infection à VIH dans dix pays pour améliorer la coordination ; l'organisation de forums nationaux dans cinq pays pour discuter des facteurs favorisant l'épidémie de VIH ; le lancement de campagnes nationales dans six pays pour promouvoir le dépistage et le conseil ; et la tenue de consultations nationales sur la circoncision masculine et la prévention de l'infection à VIH dans six pays.
7. La moitié (23) des États Membres de la Région ont bénéficié d'un appui qui leur a permis de renforcer les services de dépistage et conseil du VIH (DCV) et les services de prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME). Le pourcentage de districts disposant d'au moins un établissement de santé offrant des services DCV a augmenté, passant de 5 % en 2005 à 60 % en 2007. Le nombre total de femmes enceintes ayant accès aux services PTME a également augmenté, passant de 190 000 à la fin de 2005 à plus de 300 000 à la fin de 2007. Cette augmentation a été enregistrée surtout en Afrique orientale et australe. Au cours de la même

période, la proportion de personnes vivant avec le VIH/sida ayant accès au traitement antirétroviral a augmenté de 40 %. Ces progrès ont été facilités par le renforcement de la collaboration avec les partenaires, notamment avec le Plan présidentiel d'aide d'urgence à la lutte contre le sida (PEPFAR) et l'UNICEF, et par la disponibilité accrue des ressources financières du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) et d'autres fonds. En dépit de ces progrès significatifs, le taux global de couverture par les services DCV et PTME se maintient à niveau d'environ 10 %.

8. Des outils normatifs ont été mis au point pour guider les pays dans l'accélération de la prévention de l'infection à VIH. La cinquante-sixième session du Comité régional, tenue en août 2006, a adopté la stratégie d'intensification et d'accélération de la prévention du VIH. En outre, un document sur les orientations stratégiques pour l'intensification de la circoncision masculine, à des fins de prévention de l'infection à VIH, a été élaboré à la fin de 2007.

9. Avec le concours du Bureau régional, 16 pays ont bénéficié d'un appui pour l'actualisation des lignes directrices pour le dépistage du VIH et le conseil, et pour la formation des conseillers ; dix pays ont bénéficié d'un appui pour l'élaboration de lignes directrices nationales et de plans opérationnels pour la PTME ; et 17 pays ont bénéficié d'un appui pour l'actualisation de leurs lignes directrices nationales pour les infections sexuellement transmissibles (IST) et pour l'intégration de la prise en charge complète des cas d'IST dans les programmes d'enseignement des écoles de formation du personnel médical et paramédical.

10. Depuis que les recommandations conjointes de l'OMS et de l'ONUSIDA sur la circoncision masculine et la prévention de l'infection à VIH ont été rendues publiques en mars 2007, un plan conjoint des Nations Unies a été élaboré. Ce plan, qui est en cours de mise en œuvre, est axé sur les pays d'Afrique orientale et australe qui supportent la majeure partie du fardeau du VIH/sida et affichent les plus faibles taux de circoncision masculine.

11. De solides partenariats ont été noués avec les autres partenaires, et notamment avec les autres institutions du système des Nations Unies, ainsi qu'avec le PEPFAR, le GFATM et la Fondation Bill et Melinda Gates, entre autres. Par ailleurs, le Secrétariat de la Communauté de Développement d'Afrique australe a bénéficié d'un appui qui lui a permis d'élaborer une stratégie d'accélération de la prévention de l'infection à VIH.

PROCHAINES ÉTAPES

12. Un appui sera fourni aux pays pour leur permettre de concentrer leurs efforts sur les interventions présentant un bon rapport coût/efficacité et fondées sur les données d'expérience. Au nombre de ces interventions, l'on pourrait citer la réduction de la transmission du VIH par voie sexuelle, par le renforcement des conseils sur les rapports sexuels protégés, l'intensification de l'utilisation du préservatif et la gestion adéquate des IST ; l'intensification des services DVC, par le biais des services de dépistage et de conseil, à l'initiative des prestataires de ces services ; l'intensification des services complets de PTME ; et l'intensification de la prestation de services de circoncision masculine.

13. Le plaidoyer en faveur de l'accélération de la prévention intégrée de l'infection à VIH se poursuivra grâce à la prestation de services de qualité en matière de promotion de la santé pour s'assurer que la prévention intégrée de l'infection à VIH demeure une priorité pour les États Membres et les partenaires de développement.

14. Des partenariats stratégiques seront noués, et les efforts de renforcement de la collaboration en cours seront harmonisés pour appuyer l'intensification coordonnée des activités de prévention de l'infection à VIH.